

L—E.

# LE PUBLICISTE.

Primedi 11 Ventôse, an VI.

(Jeudi 1<sup>er</sup> Mars 1798).



*Discours prononcé par le citoyen Truguet, en présentant ses lettres de créance au roi d'Espagne. — Déclaration de la légation prussienne au congrès de Rastadt, relativement à la cession de la rive gauche du Rhin. — Débats du congrès à ce sujet. — Défense faite par l'empereur de Russie à tous ses sujets, d'entretenir aucunes relations directes avec les Français. — Destitution du bureau central de Marseille.*

## A V I S.

Le prix de la Souscription est de 12 liv. pour trois mois, 23 liv. pour six mois, et 45 liv. pour un an. Les lettres et les abonnemens doivent être adressés, franc de port, au directeur du PUBLICISTE, rue des Moineaux, n<sup>o</sup>. 423, butte des Moulins, à Paris.

Les souscripteurs sont priés de se conformer très-exactement à l'adresse ci-dessus.

## E S P A G N E.

De Madrid, le 12 février.

Le refus fait par le directoire de recevoir M. de Cabarus, comme ministre d'Espagne, a produit ici une vive sensation. Le prince de la Paix en a d'abord été fortement affecté. On avoit même cherché à tirer partie de ce premier mouvement d'humeur. On lui conseilloit de ne pas non plus admettre le citoyen Truguet. Mais la raison d'état & le besoin de cultiver l'amitié de la France l'ont emporté sur des motifs particuliers & des affections personnelles. Le prince a déjà eu plusieurs conférences avec le nouvel ambassadeur de France; & ils paroissent s'entendre fort bien.

Voici le discours que Truguet a prononcé, en présentant ses lettres de créances au roi :

SIRE,

« Le directoire exécutif de la république française, desirant maintenir & continuer de plus en plus l'alliance qui unit nos deux nations, m'a choisi pour ambassadeur auprès de V. M.

« La garantie de cette alliance, sire, repose sur nos intérêts communs autant que sur nos engagements sacrés & solennels; elle se trouve aussi dans les vertus de votre majesté & dans les talens des hommes d'état dont elle a su s'entourer.

« Après avoir conquis la paix continentale par une suite de triomphes, un seul ennemi nous reste à vaincre; cet ennemi est le vôtre, sire; il est celui de l'Europe, dont il n'a cessé de troubler le repos; il est celui de l'humanité toute entière, dont chaque jour il outrage les loix les plus saintes: c'est aux efforts réunis des deux puissances alliées qu'il appartient de punir son affreux machiavélisme, de réprimer sa rapace ambition.

« Je ne souillerai point cette cérémonie auguste, sire, en prononçant devant vous le nom de ces transfuges qui vont traînant par-tout le désespoir de n'avoir pu consommer la ruine de leur patrie.

« Je ne vous parlerai point de ces traîtres dont les machinations, plus perfides encore, ont servi sourdement le parti anglais. Le gouvernement de la république en a reconnu dans son sein même, il les a chassés & punis. Sans doute aussi votre majesté fera justice de tous ceux qui lui seront signalés; car ils sont les ennemis de son trône aussi bien que de la république.

« Amitié sincère & dévouement loyal à ses alliés, valeur généreuse contre ses ennemis armés, mépris & châlliment pour les traîtres, voilà, sire, les sentimens du peuple français & de son gouvernement: il les réclame, il les attend de la part de ses alliés.

« Le directoire exécutif, sire, ne pouvoit choisir pour ambassadeur de la république auprès de votre majesté un citoyen français plus pénétré que moi d'estime pour la généreuse & brave nation espagnole, plus pénétré de respect pour les vertus personnelles de votre majesté. (Nous donnerons la réponse du roi).

## I T A L I E.

De Venise, le 10 février.

La marine impériale qui étoit à Trieste, vient d'arriver dans notre port, où elle demeurera en station. Elle est composée d'une frégate, deux chébecs & dix bombardes. On est déjà occupé dans notre arsenal à construire de nouvelles frégates & autres vaisseaux de guerre.

## A L L E M A G N E.

Des bords de l'Elbe, le 12 février.

La cour de Dannemarck a donné ses ordres pour compléter les régimens d'infanterie qui composent son armée. Le corps des chasseurs, ainsi que celui de l'artillerie, s'augmentent aussi. Ces forces sont destinées à former un cordon respectable, & à concourir ainsi à la garantie de la neutralité.

Au printemps prochain, une escadre nombreuse protégera les côtes & le commerce du Danemarck.

Bulletin de Rastadt, du 20 février.

Les plénipotentiaires de la république française ont remis une nouvelle note dans laquelle ils persistent à exiger la cession de toute la rive gauche du Rhin, & continuent à rendre la députation d'Empire responsable du refus qu'ils ont fait de céder à des évasions qui y équivaudroient.

Il a été décrété que cette note seroit communiquée à tous les membres, sans exception, de la députation, avec invitation de donner chacun leur avis par écrit. Ces avis



ont été fournis. La députation de Prusse, par suite des engagements que sa cour a contractés avec la république française, par le traité de Bâle, a voté pour la *cession totale*, avec la réserve d'indemnités sur la rive droite du Rhin. Voici cette pièce si importante dans les circonstances actuelles, & si décisive pour la paix.

*Déclaration des ministres prussiens.*

« Les soussignés, plénipotentiaires de S. M. le roi de Prusse, au congrès de paix à Rastadt, n'hésitent pas à déclarer, au nom de leur haut commettant, que S. M. s'est depuis plusieurs années occupée avec zèle de procurer à l'Allemagne une paix aussi favorable que les circonstances pouvoient permettre de l'espérer; S. M. n'a pas encore de desir plus ardent; elle pense même que cette paix ne sauroit être trop accélérée, non-seulement parce qu'elle délivrera plusieurs parties de l'Allemagne des charges de la guerre, qui les épuisoient entièrement, mais aussi parce qu'elle soustraira l'Empire entier aux suites désastreuses & incalculables dont il est menacé par la continuation de l'état actuel;

» Considérant actuellement, que suivant les négociations qui ont lieu entre la députation de l'Empire & l'ambassade française, il pourroit se faire que, pour parvenir à cette paix si désirée par la nation & si désirable pour l'humanité entière, la députation de l'empereur & de l'Empire jugeât s'il est nécessaire d'adopter les bases de la paix proposées par la France, qui est la cession de la rive gauche du Rhin:

» Les soussignés plénipotentiaires déclarent, au nom de S. M., en qualité de co-état de l'Empire, qu'il n'est pas dans son intention (malgré qu'il en coûte à son cœur paternel, de perdre des sujets qui lui montrent un fidele attachement) de faire une exception pour ses états situés de ce côté; mais qu'il veut, par leur cession, faire un sacrifice au salut public & au rétablissement de la paix, en prenant, autant que possible, des précautions pour le bonheur & la sûreté des propriétés des habitans, & à condition d'une indemnité juste & équivalente sur la rive droite du Rhin.

Rastadt, le 14 février 1798.

*Signés, le comte DE GOERTZ, DE JACOBI,  
KLOENL, DOHM.*

Les envoyés de la maison d'Autriche, par suite aussi du traité de Campo-Formio, ont consenti à ce que la députation de l'Empire cédât les pays transrhénaus jusqu'à l'embouchure de la Moselle à Coblenz. Les voix des autres députés ont été partagées entre ces deux avis. Mais la pluralité s'est rapprochée du vote des Autrichiens.

On croit connoître les motifs de cette diversité d'opinion. La Prusse veut la sécularisation des électors catholiques, pour faire passer la dignité électoral à des princes protestans, ôter par-là l'influence que les premiers donnent à l'Autriche dans les élections des empereurs, & se préparer pour l'avenir les moyens d'obtenir aussi la dignité impériale pour la maison de Brandebourg. Au contraire, l'empereur est opposé aux sécularisations des électors, pour conserver la prépondérance dans le college des électeurs en faveur de sa maison. Il est à remarquer cependant que, parmi les membres de la députation, deux membres protestans ont voté contre l'avis des Prussiens.

La députation française ayant eu connoissance du résultat de la délibération avant qu'elle lui fût communi-

quée, ont déclaré à M. le baron d'Albiui, ministre directeur de Mayence, que le directoire exécutif persisteroit invariablement dans la demande de toute la rive gauche du Rhin; & qu'il étoit inutile de se débattre sur le plus ou le moins. Cette déclaration verbale a été suivie d'une scène extraordinaire qui a été très-orageuse. Le résultat a été, que la note convenue dans la précédente pour offrir aux plénipotentiaires français les pays situés sur la rive gauche du Rhin jusqu'à Coblenz, leur seroit communiquée pour avoir leur réponse. Cette note a été en effet communiquée, & les ministres français y ont répondu; mais ces deux dernières notes n'ont point été communiquées jusqu'à ce moment aux membres non votans. On ignore la raison de ce silence; on dit seulement que ce point fondamental de la première discussion sur les limites sera décidé à Paris entre le directoire & quelques ministres étrangers. La députation d'Empire a demandé aussi qu'on laissât aux seuls états d'Empire le soin de fixer les dédommagemens sur la rive droite. Treillard & Bonnier ont déclaré qu'ils n'avoient point d'instruction sur cet objet; mais qu'ils en référeront au directoire.

Quelques personnes assurent que les préliminaires de la paix de l'Empire seulement seront signés à Rastadt en ce qui concerne les limites; & que quelques puissances travaillent à faire discuter & régler à Ratisbonne l'article des indemnités. On doute que la France consente à cette mesure, qui tendroit à la rendre étrangère au sort définitif de l'Allemagne. On croit que ce projet vient des ministres prussiens, qui, par là, voudroient obliger les armées de l'empereur à s'éloigner de cette ville, près de laquelle elles sont cantonnées.

Des lettres d'Augsbourg assurent que le roi de Prusse rassemble en Westphalie une armée de 80 mille hommes, auxquels se joindront 30 mille Saxons & 20 mille Hessois. Quel seroit le but de ce rassemblement formidable, s'il étoit réel? C'est ce qu'on ignore jusqu'à présent, à moins que ce ne soit pour appuyer les prétentions de la Prusse dans le nouveau partage. On dit aussi que les armées de l'empereur, cantonnées dans la Carinthie & les provinces voisines, ont ordre de se tenir prêtes à marcher en cas de besoin.

L'occupation de Rome & des états du pape par les armées des républiques française & cisalpine, est vu avec humeur par plusieurs puissances qui, sur cet objet comme sur le reste, s'en tiendront à de vains murmures.

Le bruit d'une coalition dans le Nord se soutient, & finira par ne produire aucun résultat. Nos politiques prétendent que l'emprunt de 16 millions que Pitt va faire, indépendamment du produit des taxes nouvelles & des dons patriotiques, n'est destiné qu'à solder les puissances qui consentoient à le seconder. Mais la partie est trop dangereuse; il y a tout à perdre & très-peu à gagner. Ce qui donne lieu à ces nouveaux bruits de coalition, c'est le mécontentement qu'a excité chez les puissances maritimes du Nord, grandes & petites, le dernier décret sur la navigation des neutres & sur les marchandises anglaises.

M. le baron de Jacobi, l'un des ministres prussiens, est allé avant-hier à Strasbourg pour y chercher mademoiselle sa fille qui vient de Paris. Comme toutes les démarches d'un plénipotentiaire ne paroissent jamais différentes aux yeux du public; on a dit qu'il étoit allé à Strasbourg s'aboucher avec quelque agent secret du gouvernement français; mais rien n'est plus probable, puis-



qu'il peut s'entretenir ici à l'aise avec les plénipotentiaires de la république.

M. le baron de Waitz, ministre de Hesse-Cassel, qui est désigné pour le congrès, n'a fait que passer à Rastadt; il est parti pour Cassel, d'où il devoit revenir ici sous dix jours; mais on sait qu'il est parti pour Berlin.

Au milieu des discussions & des négociations très-sérieuses qui occupent les plénipotentiaires de Rastadt, les grands diners, les spectacles, les bals se continuent avec beaucoup de vivacité.

L'état actuel de la Suisse occupe tous les esprits; mais on a ici peu de détails à ce sujet. Plusieurs cantons, sûrs à présent d'obtenir les changemens qu'ils desiroient, voudroient y travailler sans le concours de la France. Celui de Berne, tout en faisant des cessions sur des points importants, semble se tenir encore sur la résistance, & rassemble le plus qu'il peut de forces: il essaye de faire prendre les armes à tous les étrangers, gens de métiers, de fabriques & autres, en leur promettant de les naturaliser suisses. Aucune lettre de Berne & des environs ne passe plus par Bâle pour arriver dans ce pays-ci; elles n'y parviennent que par la route de Schaffouse & de Stutgard.

L'empereur de Russie a défendu à tous ses sujets d'aller directement des relations quelconques avec les Français; il ne le permet pas même aux étrangers attachés à son service. Il a fait sortir de ses états un négociant qui étoit venu à Francfort traiter des affaires de commerce avec des Français.

#### S U I S S E.

*De Bâle, le 20 février.*

Le général Brane, actuellement à Lansanne, paroît être chargé de continuer les négociations entamées par le citoyen Mengand avec les députés de Berne. MM. Frisching & Tschanner ont reçu l'ordre de la régence de se rendre à Payerne, à dix lieues de Berne.

#### A N G L E T E R R E.

*De Londres, le 22 février.*

Tous les comtés de l'Angleterre ont reçu des ordres du secrétaire d'état, adressés aux lords lieutenans & à leurs députés, pour mettre sur-le-champ la milice supplémentaire en activité.

On va jeter un pont en fer sur la Tweed à Kelso, pour faciliter les communications entre l'Angleterre & l'Ecosse, dont cette rivière forme la séparation.

#### R E P U B L I Q U E F R A N Ç A I S E.

*DE PARIS, le 10 ventôse.*

On a des raisons de croire que le directoire exécutif desirant par-dessus tout l'exécution littérale de la constitution, veut que nulle mesure extraordinaire ne soit désormais prise relativement aux élections; & que les places vacantes en ce moment au corps législatif & celles qui doivent vaquer bientôt, soient toutes remplies, suivant les formes ordinaires, par les assemblées électorales.

— Buonaparte n'a point encore quitté Paris, malgré les bruits qui avoient circulé sur son départ. On s'attend toujours à le voir aller au premier moment à Rastadt.

On dit qu'il a vivement appuyé la nomination du gé-

néral Casarelli-Dufalga au ministère de la guerre. Nous avons dit, avant qu'il fût nommé, qu'il nous paroïsoit très-difficile de faire un meilleur choix.

— Scherer, en quittant le ministère, n'est point disgracié. Le directoire lui destine une mission très-importante. On croit que c'est ou l'ambassade de Constantinople, ou le commandement de l'armée de Portugal.

— Guiton, membre de l'institut national, remplacera dans les fonctions de directeur de l'école polytechnique, le citoyen Monge, pendant la mission de celui-ci à Rome.

— Le directoire a accordé à la veuve d'Aubert-Dubayet le traitement de son mari, pendant trois mois, pour lui tenir lieu d'indemnités & pour ses frais de retour de Constantinople.

— Les dernières lettres de Hambourg annoncent que Léonard Bourdon n'a encore rien laissé percer dans le public relativement à l'objet de sa mission dans cette ville.

— Si on en croit quelques lettres de Suisse, le canton de Béné est parvenu à mettre sous les armes environ 45 mille hommes.

— Le directoire exécutif, après s'être fait rendre compte de la conduite des membres du bureau central de Marseille lors de l'assassinat commis en plein jour sur la personne d'un boulanger; considérant que la foiblesse qu'ils ont montrée est indigne de magistrats républicains, & qu'ils ne peuvent être plus long-tems maintenus dans leurs fonctions sans exposer la tranquillité publique, a arrêté qu'ils seroient destitués, & que l'administration centrale du département pourvoiroit sur-le-champ à leur remplacement.

— Le bruit s'étoit répandu hier d'un grand mouvement arrivé à Malthe, où les français de l'équipage des frégates qui sont dans le port, avoient été obligés de prendre part. Des lettres de Malthe, de la date récente du 20 janvier, n'en disent rien & ne contiennent que de nouveaux détails sur le bon accueil qu'out reçu ces deux bâtimens de guerre.

#### *Au Rédacteur du Publiciste.*

Le ci-devant duc de Nivernois, âgé de 82 ans, est mort à Paris le 7 de ce mois, sur les onze heures du soir. A midi du même jour, il écrivoit le billet ci-joint au citoyen Lacaille, son ami & son médecin:

Le 7 ventôse, an 6.

« Si ma maladie empire, mon cher docteur, il vous passera peut-être par la tête d'appeler quelque consultation. J'ai voulu ce matin vous mettre à l'abri de faire cette fausse démarche, & je vous prie de lire comme mon testament moral, les petits vers ci-dessous :

Ne consultons point d'avocats :  
Hypocrate ne viendrait pas,  
Je n'en veux point d'autre en ma cure,  
J'ai l'amitié, j'ai la nature,  
Qui font bonne guerre au trépas.  
Mais peut-être dame nature  
A déjà décidé mon cas.  
Moi, du moins, sans changer d'allure,  
Je veux mourir entre vos bras.



## LITTÉRATURE.

*Du Degré de Certitude de la Médecine*, par P. J. G. Cabanis, membre de l'Institut national des sciences & arts, & professeur de l'école de médecine de Paris. Chez Firmin Didot, rue de Thionville, n°. 16. A Paris.

On attend, en ouvrant cette brochure, tout ce que promet un nom cher à-la-fois aux arts, aux sciences, au talent & à la liberté, & l'on n'est pas trompé dans son attente. Il y a plus de choses dans moins de 200 pages, que dans d'énormes volumes qui ont déjà expliqué ou plutôt obscurci cette question, d'un intérêt si touchant & si universel. Si le citoyen Cabanis ne peut être bien jugé que par ses *paris*, il sera au moins bien entendu par tous ses lecteurs.

On a beau être étranger à l'art dont il trace le plus magnifique programme, dès qu'on ne l'est pas aux procédés de l'analyse, aux sentimens de l'humanité & aux principes de la philosophie, on le suit d'abord avec facilité & bientôt avec entraînement. Il offre à la confiance tout ce qui peut l'appeller & l'asseoir, sans rien demander à la crédulité : son ame suit son talent & saisit avec intérêt toutes les occasions de se répandre sur tous ces points de contact qui rapprochent si souvent la médecine de la morale & de la philanthropie.

Il se soumet lui-même à une épreuve difficile, & il interpelle en quelque sorte le jugement de son lecteur sur le succès de sa mission. Cette note qui se trouve à la fin de la dernière page, porte le caractère d'un excellent esprit, sûr d'avoir bien parcouru la carrière qu'il s'étoit tracée.....

« La question que nous venons d'examiner dans ses argumens principaux, pourroit se poser plus généralement & plus brièvement, à-peu-près de la manière suivante :

» 1°. Les phénomènes de la santé & de la maladie ; les effets des alimens, des remèdes, ou de toute substance capable de modifier l'état du corps vivant, ont-ils lieu suivant un ordre régulier ?

» 2°. Cet ordre peut-il être soumis à l'observation ?

» 3°. Ou ce qui est la même chose, peut-on établir certains principes fixes sur la manière dont ces phénomènes ou dont ces effets sont produits ?

» 4°. Et par une conséquence directe, peut-on établir d'autres principes correspondans sur la manière de les produire par art, de les prévenir ou de les faire cesser ?

» Ici, comme on voit, chaque terme de la question porte, en quelque sorte, avec lui sa réponse :

« Mais il en est de cet énoncé si général, comme de presque tous ceux du même genre ; on ne les entend bien, on n'en saisit bien le sens complet qu'après avoir suivi toute la chaîne des propositions particulières qu'ils renferment & présentent en résumé ».

Il est impossible en effet que ce résumé si rapide ne rappelle pas l'ouvrage tout entier à celui qui a quelque habitude de la langue de l'auteur.

Sa manière & sa marche analytique rappellent quelquefois cet éloquent rapport de l'ancien évêque d'Autun sur l'instruction publique, prononcé à la tribune de l'assemblée constituante, qui n'a pas laissé de plus beau monu-

ment pour la recommander aux souvenirs de la philosophie.

Nous ne pouvons nous refuser au plaisir de transcrire encore ce morceau sur la profession de médecin.....

« Mais je le répète : il en est, il en est même un bon nombre, qui se plaisent à rendre hommage au mérite il en est aussi qui joignent & le talent aux vastes connaissances, & l'humanité la plus tendre à cette morale réfléchie qui cultive la vertu comme un art, qui fait remplir les devoirs comme on satisfait à des besoins. Si sont plus rares, il faut l'attribuer autant, peut-être, aux erreurs de l'opinion, qu'aux vices de nos écoles, ou à l'éducation générale. Pour les multiplier, il suffiroit de leur payer le tribut d'hommages qui leur est dû. Si je réclame, c'est moins en leur faveur qu'en faveur de ce même public qui les condamne avec tant de légèreté. Il n'ont pas besoin de son approbation ; ils savent en apprécier les incertitudes ; mais cet encouragement est nécessaire à des ames plus incertaines, qui pourroient cependant les imiter un jour. Considérez à quelles études sérieuses, à quels travaux rebutans ils se dévouent ! de quels sacrifices continuels leur vie se compose ! quels importants services peuvent en recevoir les individus, les familles, la société ! Ce ne sont pas seulement des victimes attachées à la mort ou à la douleur, qui les rendent recommandables ; ce sont les intérêts les plus chers au cœur de l'homme remis entre leurs mains ; c'est l'espoir d'un mari, d'une épouse, d'un fils éploré, d'un père, d'un ami tendre ; c'est le sort des infortunés qui craignent de survivre aux objets de leur attachement ; ce sont les secrets des familles, confiés à leur sagesse, à leur probité fidèle ; ce sont, enfin, la paix & l'espérance portées dans les ames, quand ils ne peuvent plus donner que cela : car tel est le charme de la vertu bien faisante & courageuse, qu'elle n'a pas besoin de seconde le malheur pour le consoler, & que sa voix seule verse des douceurs sur toutes les plaies.....

..... Ils aiment leurs semblables ; ils aiment à les servir ; mais ils ne sont pas révoltés de leur ingratitude : ils savent même y trouver des douceurs ignorées du vulgaire ; ils sentent profondément qu'elle ne peut refroidir leurs productions de bienfaisance, ni flétrir dans leurs cœurs les douces émotions de l'humanité, est sans doute bien au-dessus du plan que l'aspect de la reconnaissance procure.

..... » Enfin, quand le moment approche de payer eux-mêmes le tribut inévitable qu'ils ont vu payer à d'autres, reportant les yeux sur la carrière qu'ils ont parcourue, ils n'y voient rien qui ne les remplisse du plus pur contentement ; & leurs dernières paroles sont encore des actions de grâces à l'arbitre éternel de la vie & de la mort, & l'expression touchante d'une vertueuse simplicité.

DE L'ECONOMIE POLITIQUE ET MORALE DE L'ESPECE HUMAINE, 2<sup>e</sup> in-4°, papier vélin. A Paris, chez Bossange, Masson & Besson, braires, rue & cour des Mathurins Saint-Jacques. Prix, 55 liv. 36 liv. franc de port. ( Nous reviendrons sur cet intéressant ouvrage )

NOTA. Les personnes qui, pressées de jouir, ont acheté des exemplaires, quoiqu'il y manquât la fin du second volume, sont invités à faire retirer la feuille qu'il leur manque.

A. FRANÇOIS.